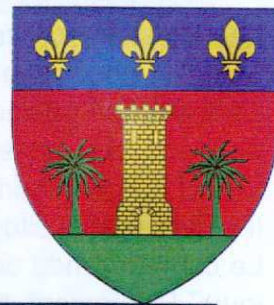




# Les Braytois doivent savoir



## 1\_\_Ecole Louis Pergaud et Maternelle Jean de la Fontaine

Le 18 janvier 2016, le bureau de contrôle 'Alpha Contrôle', dans ses conclusions, n'a jamais demandé leurs évacuations, mais a émis quelques recommandations.

Le Maire dans sa lettre du 21 janvier 2016 écrit pour Louis Pergaud, que: "La stabilité du bâtiment est mise en cause et comme la maternelle, il est de type Pailleron."

Ce bâtiment a très bien résisté à la tempête de 1999 et en aurait supporté d'autres et n'est pas du type Pailleron mais d'époque Pailleron. Quand on veut tuer son chien...

**Dans la même lettre**, concernant la maternelle, il écrit: "La difficulté est l'absence de séparation coupe-feu entre les locaux et les circulations."

Le Maire ne connaît-il pas d'entreprises qui pourraient rajouter une telle porte ?

**Tous ces motifs** sont donc incohérents et préjudiciables d'autant que la cantine des années 2000 se trouve éloignée des écoles de plus de 400m. C'est un vrai gâchis.

**Donc des classes** sont ajoutées à l'école Jehan de Brie et pourtant, il est bien connu qu'entasser des élèves dans un bâtiment, augmente les risques notamment de panique en cas d'incendie.

**Maintenant l'ancienne Maternelle** est transformée en garderie et sert également de salle de repos aux petits. Les services de contrôle du SDIS, le 2 mars 2016, ont émis un avis favorable à la poursuite des activités.

**Pourquoi louer des bungalows** dont le coût est de 6000€ mensuels, plus TVA non récupérable, et qui n'existent pas officiellement puisque le permis de démolir l'ancienne garderie et le permis de construire sont introuvables pour le contribuable Braytois, donc à ce jour aucun contrôle du SDIS n'aurait eu lieu ! Où est la logique ?

**La salle de la Tour**, sans issue de secours, au-dessus de la salle des fêtes, a été aménagée en salle de classe pour 22 élèves. Nous émettons bien des réserves en terme de sécurité et de panique.

## 2\_\_La Mairie

Un **hall d'accueil** pour plus de 100 personnes, sans aucune confidentialité !

C'est démentiel à Bray-sur-Seine.

Provins, plus modeste : environ 10 fois moins ! Incroyable mais vrai !

## 3\_\_Achat de terres inondables à Mouy-sur-Seine

**Après un arrachage des peupliers**, des moutons, chèvres et autres animaux vont aller brouter sur ces terres. Les Braytois sont devenus éleveurs-propriétaires par la seule volonté du Maire, qui se fait plaisir, sur le dos du contribuable.

Et pourtant, il avait écrit que la ville de Bray était la 34.179 ème la plus endettée de France sur 36.000 !!! Un grand mensonge de plus.

## 4\_\_La Halle au blé (1842)---Monument historique depuis le 12 octobre 1998

**L'ouverture au public la nuit** engendre comme prévu bien des désagréments : déchets divers, canettes, papiers et autres objets découverts au petit matin.

Difficile à accepter pour le marché du vendredi. Alors, fermez-la au moins chaque soir.

Cet édifice restauré en 2007, mérite toutes nos attentions. Respectons-le.

## 5\_\_ Affichage en Mairie

**Les Braytois sont mis à l'écart** de tout ce qui se passe dans leur ville, ils ne sont pas respectés mais ils seront là pour payer.

L'information papier est inexistante. Pour l'équipe majoritaire en place, tout le monde utilise Facebook ou twitter et tous ont le temps de surfer sur internet !

L'affichage en Mairie est aléatoire ou inexistant, le tableau extérieur n'existe plus depuis très longtemps. Il faut laisser le citoyen dans l'ignorance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 septembre 2016 qui doit être affiché "sous huit jours" légalement, n'est pas encore "validé" par le Maire. C'est inadmissible.

## 6\_\_ La ville a une nouvelle DGS, Directrice Générale des Services

**Cette jeune femme** remplace l'ancienne DGS qui venait de Nangis et est partie dans une commune près de Montereau après un passage mouvementé... en mairie de Bray-sur-Seine. Nous lui souhaitons de travailler dans de meilleures conditions.

La nouvelle Directrice Générale des Services, fraîchement nommée, a fait une fulgurante ascension puisqu'après un an de stage en mairie, elle passe du statut de stagiaire à celui de DGS catégorie A. Stupéfiant !

Ainsi son salaire va avoisiner les 3000€... avec les deux primes votées le 7 septembre 2016.

## 7\_\_ Le personnel est mis à rude épreuve

**Diviser pour mieux régner**, telle semble être la devise actuelle. Entre ceux qui ont leur prime habituelle et ceux qui ne l'ont plus et ceux qui la retrouvent, certains ne sont pas loin, semble-t-il, de la déprime et le travail, dans ces conditions, peut être démotivant.

## 8\_\_ Le petit gymnase

**Ce gymnase** se trouve à côté de la résidence de l'Etang Broda, il a été acheté 190.000€ par la Ville. C'est un prix bien trop élevé pour ce bâtiment vétuste et en mauvais état. Nous vous invitons, Braytois contribuables, à le visiter. Il est ouvert depuis le 31 août 2016 et il est principalement réservé au moins de 25 ans.

Revoyez l'isolation du plafond, certaines plaques sont manquantes, soyez éco-responsables.

## 9\_\_ La Grande Rue

**Cette Grande Rue** a été la Rue Royale à une époque, et bien, elle ne l'est plus.

L'équipe municipale précédente avait obtenu toutes les subventions nécessaires, mais le nouveau dessin de cette rue a été initié par la nouvelle équipe et "c'est une catastrophe".

Que d'erreurs, que de malfaçons ! elles sont trop nombreuses pour être énumérées ici, mais, dans la ville, les Braytois les ont bien remarquées.

Quel dommage d'avoir massacré une si belle rue, dans un site remarquable, mais le mal est fait.

## 10\_\_ La Balayeuse-désherbeuse

**Une nouvelle balayeuse à 70.000€ HT**, ne la conduisez plus Mr le Maire, laissez faire les professionnels compétents et habilités des services techniques Braytois, ainsi cette réparation qu'elle va subir ne se reproduira plus.

## 11\_\_ Conclusion

**Incohérence**, précipitation, mise éventuelle en danger de la vie d'autrui etc., c'est une gestion, au coup par coup, d'une équipe municipale majoritaire incompétente.

## 12\_\_ 13\_\_ 14\_\_ La suite au prochain numéro...

Signé : " Des Braytois vous informent " --Mail: [lesbraytoisvousinforment@gmail.com](mailto:lesbraytoisvousinforment@gmail.com)

IPNS--Ne pas jeter sur la voie publique